

Le projet ARTEVER (2005-2007)

Articuler les temps de vie dans les entreprises rurales

Le CNASEA a été sollicité par le GREP afin de participer à un projet relevant du programme Objectif 3 "Moderniser les politiques d'éducation, de formation et d'emploi", (Axe 5, mesure 8/9)¹ " ARTEVER" (Articulation de Temps de Vie dans les Entreprises Rurales) qui doit se réaliser sur les années 2005, 2006 et 2007. Les apports du CNASEA dans ce projet (à travers des réalisations d'études portant sur le thème du "temps de travail" et de l'organisation des temps sur les exploitations agricoles) doivent servir de base à un travail de grande envergure que nous vous présentons ici en quelques lignes.

Les territoires ruraux accueillent depuis quelques années un grand nombre de TPE (Très petites entreprises) agricoles, artisanales ou de services qui sont sources de nombreuses créations d'emplois et d'activités. Or, l'une des caractéristiques communes de ces micro- entreprises est l'imbrication des temps (familial, professionnel...), qui est souvent à l'origine de conflits aboutissant parfois à des échecs.

Le milieu urbain fait l'objet depuis plusieurs années d'analyses des temps professionnels et sociaux et de leur articulation afin de proposer et d'expérimenter des politiques de conciliation des temps par une mobilisation des acteurs locaux. Néanmoins, jusqu'à présent ce type de politique des temps et de structure appropriée n'a pas été pensé ni expérimenté pour le milieu rural et c'est tout l'enjeu du projet ARTEVER : amorcer et accompagner un dialogue socio-économique adapté aux territoires ruraux à travers la concrétisation "d'espaces de conciliation des temps en milieu rural".

ARTEVER intégrera également dans les différentes étapes du projet la question de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

De nombreux partenaires, parmi lesquels le CNASEA, ont été sollicités et ont accepté de partager leurs expériences sur leur façon d'aborder la question des temps à travers leurs différents outils et expériences.

Le projet se découpe en 2 axes essentiels :

1/ L'élaboration de module des temps à destination d'organismes travaillant auprès des TPE rurales. Les organismes partenaires de cet axe de travail se classent de la façon suivante :

- organismes d'enquêtes et d'études comme le CNASEA,
- organismes de formations ou d'aide au montage de projets à dominante agricole en zone rurale (CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) de Carnejeane, Vire, Mâcon, Kerliver),
- organismes de conseils et d'accompagnement dans le domaine agricole -tels que l'INTERAFOCG (Inter association de formation collective à la gestion)- ou en lien avec le commerce et l'artisanat (Réseau COOPERES).

2/ La mise en place et l'expérimentation d'une politique territoriale en milieu rural

Concernant cet axe de travail, des territoires font partie du partenariat d'ARTEVER : dans certains cas, ils sont déjà engagés dans des projets de politique territoriale, sinon ils envisagent la mise en place de ce type de dialogue territorial. Dans tous les cas, la représentativité des TPE dans ces initiatives y est très limitée, notamment par manque de temps ou par manque d'emprise de ses temps personnels et professionnels pour participer à ces réflexions et politiques territoriales.

Citons parmi ces partenaires le Finistère (à travers le conseil général), le Territoire de Belfort (à travers la maison du temps et de la mobilité), la Saône-et-Loire

¹ Se référer au DOCUP 2004-2006 et à son complément de programmation révisés pour 2004-2006 pour plus d'informations : www.travail.gouv.fr/fse.

(à travers le réseau COOPERES), la Gironde (à travers le conseil général).

Enfin, différents experts privés ou issus d'organismes comme le CNAM ou la DATAR vont contribuer à enrichir, approfondir et formaliser les échanges et travaux tout au long de ce projet.

Les objectifs de ce projet financé par le FSE (Fonds social européen) sont de différents ordres :

- Elaborer de façon collective des outils "organisation du temps" (dans les TPE) pour faire prendre conscience des différents temps de vie des actifs des TPE, en s'appuyant sur les organismes d'études, d'accompagnement et de formation,
- Initier, accompagner la mise en place de politiques des temps dans les territoires ruraux, expérimenter des "Espaces de conciliation des temps en milieu rural",
- Formaliser capitaliser les résultats et les diffuser. C'est à cette étape, qu'interviendront les structures de diffusion autre que le GREP comme le réseau de l'enseignement agricole avec les DRIF, l'APCM, la revue SOURCE du centre national du tourisme et du patrimoine rural et enfin les réseaux des partenaires du projet soit, pour le CNASEA, les revues de structures agricoles et/ou avenir et territoire.

Échanges

Les résultats attendus pour le public bénéficiaire de ces travaux, à savoir, les accompagnateurs/formateurs, les salariés des TPE et les territoires, doivent se traduire concrètement sous la forme de mesures, outils et politiques :

- Pour les accompagnateurs/formateurs, l'attente se situe essentiellement au niveau de la création d'outils et de modules intégrables aux pratiques professionnelles en direction des actifs des TPE rurales.
- Pour les salariés des TPE, l'attente se situe au niveau d'une prise de conscience des temps pour une meilleure conciliation des temps de vie, un meilleur équilibre entre travail et vie personnelle. Ce premier résultat permettra aux salariés de dégager du temps pour accéder à des formations adaptées et pérenniser ainsi leurs activités.
- Pour les territoires, l'attente se situe dans la mise en place "d'espaces de conciliation des temps en milieu rural" avec une participation active des TPE et un appui des acteurs locaux.

Le GREP (Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective) est une association à but non lucratif créée en 1964 sous le régime de la loi de 1901. A sa fondation, l'association avait pour mission principale d'organiser, avec l'appui du ministère de l'Agriculture, des cycles de formations ouverts aux promotions de jeunes ingénieurs sortant des écoles d'agronomie, et destinés à ouvrir leur champ de connaissance à des disciplines scientifiques et des apports culturels débordant le cadre de leur spécialisation professionnelle. Dès la fin des années 60, l'association prit une part active aux actions et aux débats engagés au plan national, pour la mise en place de dispositifs de formation des adultes. Tout en maintenant une relation privilégiée avec le secteur agricole et le milieu rural, elle fut conduite à s'ouvrir à un public élargi. Cette période fut également marquée par un important travail de recherche consacré à l'innovation pédagogique. Au cours des années 80, un autre changement de cap est amorcé pour mieux articuler les questions de l'éducation et les nouveaux enjeux du développement économique, social et culturel, dans une conjoncture marquée par la décentralisation, l'aménagement du territoire, la construction de l'Europe, la lutte pour l'emploi et l'insertion.

Le GREP compte aujourd'hui une centaine d'adhérents et de très nombreux partenaires avec lesquels il travaille dans le cadre de programmes européens.

Parmi ses champs d'intervention citons principalement :

- *l'emploi, l'insertion, la qualification,*
- *les très petites entreprises rurales (auto-emploi, pluriactivité, de couples...)*
- *les nouvelles formes d'organisation du travail dans les territoires (GE, SCIC...)*
- *l'égalité des chances entre les femmes et les hommes...*

Porteur du projet : GREP

Directrice: Odile PLAN (01 55 33 10 40)

Chargée de mission: Lucie LEMAGNEN
(01 55 33 10 49)

Pour le CNASEA :

Chargée d'études: Valérie BERNARDI
(05 55 12 05 31)